

0641560Y
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE GASTON FEBUS
20 AVENUE GEORGES MOUTET
64301 ORTHEZ CEDEX
Tel : 0559670800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2018

Réuni le : 08/11/2018

Sous la présidence de : Philippe Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à VALENCE/ESPAGNE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à VALENCE/ESPAGNE 2018-2019 : le CA autorise le voyage et le chef d'établissement à signer les contrats et conventions nécessaires au déroulement de ce voyage. La contribution volontaire des familles est fixée à 225 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0